



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00649

Numéro SIREN : 440 283 752

Nom ou dénomination : C.S.F.

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2016 sous le numéro de dépôt 3276

C.S.F.

SAS au capital de 100.347.710 Euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – ZI Route de Paris
440 283 752 RCS CAEN

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 13 MAI 2016**

Les soussignés :

- **La SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS ET COMPAGNIE**
Représentée par Monsieur Hervé FLAMBARD,
Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Propriétaire de 19.889.036 actions
- **La Société PROFIDIS**
Représentée par Monsieur Alain GAUVIN,
Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Propriétaire de 180.506 actions

Total égal au nombre d'actions
composant le capital social 20.069.542 actions

En leur qualité de seuls associés détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société C.S.F.

Après avoir :

- indiqué que l'**ordre du jour** des décisions objet des présentes est le suivant :

En matière ordinaire

- nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

- constaté que le quorum est atteint pour le vote des décisions objet des présentes,

Ont statué sur toutes les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Les associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Alain RABEC de ses fonctions de président à compter de ce jour, nomment en qualité de nouveau président de la société, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, Monsieur Hervé FLAMBARD.

Le président exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires et ne percevra pas de rémunération pour l'exercice de ces fonctions.

Monsieur Hervé FLAMBARD déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

SECONDE DECISION

Les associés confèrent tous pouvoirs :

- au président, à Monsieur Jean-Claude LE NECHET et à Madame Marianne PILLET, pouvant agir séparément, à l'effet de certifier conforme tous documents afférents directement ou indirectement aux décisions résultant des présentes (procès-verbal ...) ;
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Ils confèrent plus particulièrement tous pouvoirs au Cabinet ESPACE FORMALITES sis à CAEN (14) – 47 rue de l'Oratoire, à l'effet d'effectuer, auprès des divers organismes concernés (Greffes, Centre de Formalités des Entreprises, etc...), toutes les formalités de publicité légales subséquentes aux décisions objet des présentes, de procéder à toutes inscriptions modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés, de remplir tous imprimés, de signer toutes pièces, de faire toutes déclarations, de verser toutes sommes et en recevoir quittance et, plus généralement, de faire le nécessaire pour la réalisation de ces formalités.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Le présent procès-verbal est signé par les associés présents et le nouveau Président.

Fait à Massy, le 13 Mai 2016

Hervé FLAMBARD

Nouveau Président et représentant
la société **SOCIETE D'EXPLOITATION**
AMIDIS ET COMPAGNIE

Alain GAUVIN

représentant la société
PROFIDIS

POUR COPIE CONFORME

